

# DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Attractivité  
Culture, Sport, Jeunesse, Vie Associative  
Culture et Jeunesse

Béatrice SEIGNOBOSC  
04 75 66 97 33

## DÉCISION n°2023-232

### **Renouvellement de l'adhésion à l'association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture pour l'année 2023**

#### **LE PRESIDENT,**

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 3211-2 5° et L.3332-2 ;
- VU** la délibération du Conseil départemental n° 2.17.1 du 8 mars 2021 intitulée « Culture » et décidant l'adhésion à l'association ;
- VU** la délibération du Conseil départemental n° 6.3.1. du 1<sup>er</sup> juillet 2021, donnant délégation au Président du Conseil départemental ;
- VU** les crédits votés au Budget départemental 2023 ;

**Considérant** que l'association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture située au carrefour des différents métiers du livre, a pour mission le développement de la culture de l'écrit et de la fonction documentaire en Auvergne-Rhône-Alpes ;

**Considérant** que cette association, importante dans le monde du livre rhônalpin, met en œuvre des actions de coopération, de promotion, d'innovation, de conseil technique et de promotion de la lecture ;

**Considérant** que le renouvellement de l'adhésion du Département à cette association présente à cet égard un intérêt départemental ;

## **DECIDE**

**Article 1** : Le Département renouvelle son adhésion à l'association AUVERGNE-RHÔNE-ALPES LIVRE ET LECTURE pour l'année 2023.

**Article 2** : La présente décision pourra faire l'objet :

- d'un recours gracieux,
- d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (184, rue Duguesclin - 69433 LYON Cedex 03)

dans le délai de deux mois suivant sa publicité.

**Article 3** : La Directrice générale des services est chargée de la mise en œuvre de la présente décision, qui sera notifiée à ladite association et publiée par voie dématérialisée sur le site internet de la collectivité.

Fait à Privas le 27 mars 2023

Le Président,  
Monsieur Olivier AMRANE



Reçu à la Préfecture le 17/04/2023  
Affiché à l'Hôtel du département le 17/04/2023  
Identifiant de télétransmission : 207524